



## **Sécurité et ordre politique au Cameroun : entre dynamiques internes et connexions internationales'**

Belomo Essono Pélagie Chantal\*\*

### Résumé

L'ordre sécuritaire au Cameroun se constitue autour d'une dialectique qui met en évidence les dynamiques sécuritaires endogènes et les connexions internationales. Ces dynamiques du « dedans » et du « dehors » s'instituent dans un mouvement d'imbrication et d'enchâssement. Sur le plan interne, le processus de sécurisation s'opère autour d'un diptyque. Celui-ci dénote d'une part une logique de « désécurisation » qui suppose une déconstruction et une reconstitution de l'ordre sécuritaire. La déconstruction de la sécurité en tant que bien commun se révèle à travers l'appropriation présidentielle de la sécurité publique et une fabrication politique de l'insécurité comme mode de gouvernement. Aussi, les enjeux stratégiques, géostratégiques post 11 septembre des grandes puissances dans le golfe de Guinée et le bassin du Congo ainsi que l'environnement « polémologène » qui caractérise l'Afrique centrale déterminent-ils la reconstitution de la matrice sécuritaire du Cameroun. *In fine*, l'ordre politique au Cameroun qui s'institue grâce à l'ordre sécuritaire est consubstantiel à la domination et à la perpétuation du pouvoir des dirigeants.

\* Cet article est tiré de « L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat au Cameroun », thèse de doctorat, IEP Bordeaux, Université de Bordeaux IV, février 2007.

\*\* Chargée de cours à l'Université catholique d'Afrique centrale, Institut catholique de Yaoundé, Cameroun. Email : belomochantal@yahoo.fr

### Abstract

Security order in Cameroon is hinged upon the relationship between endogenous security dynamics and international connections. These dynamics of the 'inside' and the 'outside' are closely intertwined. On the inside, the process of security is around a dual relationship between a logic of 'de-securisation' which entails the deconstruction and the restoration of the security order. Security deconstruction, as a common good, is revealed through the presidential appropriation of public security and a political engineering of insecurity as a mode of government. Also, post September 11<sup>th</sup> geo-strategical stakes of hegemony in the Gulf of Guinea and the Congo Basin, along with the 'polemologeneous' environment which characterizes central Africa, determine the reconstitution of the security system in Cameroon. *In fine*, the political order in Cameroon, which is implemented through the security order, is directly linked to the domination and perpetuation of the rule of those in power.

### Introduction

D'après la pensée hobbesienne, le besoin de sécurité crée l'Etat. La sécurité est par conséquent consubstantielle à l'Etat.<sup>1</sup> Toutefois, l'appropriation de l'Etat par l'Afrique comporte un certain nombre d'aporées. Ainsi, la colonisation qui se déroule dans un contexte de répression implique un ordre colonial qui s'exerce dans la contrainte, la violence et la soumission des « indigènes ». Le processus d'étatisation ou de formation de l'Etat en Afrique sera donc entaché par le clash avec les puissances coloniales : ce qui entraîne un fondement biaisé de l'Etat en Afrique. Car d'un côté, il se forme sur la violence coloniale et d'un autre côté, il n'est pas l'œuvre d'un contrat social. Au Cameroun par exemple, les dirigeants au pouvoir ne seront pas ceux qui auront lutté pour l'indépendance (Richard 1987). Par ailleurs, la logique de l'importation de l'Etat (Badie 1992) nous plonge au cœur de la question du transfert des modèles. Autrement dit, l'Etat occidental créé dans une conjoncture particulière,<sup>2</sup> ayant une trajectoire singulière, introduit des présupposés rationnels, une philosophie et une axiologie différente, des rationalités qui structurent le socle culturel des ordres politiques africains. La sécurité est donc déterminée par les mêmes limites que l'Etat en Afrique.

En plus, partant du postulat que la sécurité a fait l'Etat et ce dernier a fait la sécurité, la dialectique Etat-sécurité ne se construit que si les deux se sont constitués dans l'unité de leur « ontogenèse ». Or, dans le cas de l'Etat du Cameroun, en tant que réalité gigogne, et par rapport à un ordre de préséance, l'écueil survient lorsque celui-ci doit mettre en œuvre la sécurité alors même qu'elle aurait dû au préalable le constituer d'après la vision hobbesienne de l'Etat. De ce fait, la faute originelle de cet Etat débouche sur la mise en œuvre d'une sécurité non consubstantielle à son être et à son fondement. Toutefois, du fait que la sécurité est le fondement de la vie en société, de l'individu, elle s'incarne dans le corps social, représente un bien commun et se révèle en un droit fondamental de l'homme.

Au-delà de tous ces avatars, l'ordre sécuritaire constitue l'essence de l'ordre étatique au Cameroun. Le discours politique dans ce pays est émaillé des termes de sécurité, d'ordre et d'autorité. Ces trois concepts se déclinent de plusieurs manières dans la rhétorique et le champ lexico-politique: « l'ordre règnera par tous les moyens », « il faut restaurer l'autorité de l'Etat », « il faut maintenir l'ordre et la sécurité ».<sup>3</sup> En d'autres termes, ce souci de l'ordre omniprésent, qui taraude l'Etat du Cameroun, s'insère dans la problématique globale sans cesse récurrente de la « création », de l'« instauration » et de la « restauration » de l'ordre et de l'autorité qui sont des matrices constitutives de l'ordre politique au Cameroun. Ces concepts, en particulier celui de l'autorité, assimilée au pouvoir brut dans les rapports entre gouvernants et gouvernés définissent ainsi la nature de l'Etat du Cameroun.

Par ailleurs, l'obsession sécuritaire qui travaille cet Etat se traduit par le fait que le règne du président Ahidjo est marqué par la répression de la subversion (1960-1982) qui se perpétue de manière plus ou moins radicale dans le règne du président Biya (de 1982 à aujourd'hui). Dans le second règne, cette obsession s'opère dans une dynamique de permanence et de changement. D'une part, la socialisation des dirigeants et des élites s'est opérée autour de la question sécuritaire. Certaines questions traversent toute l'histoire politique du Cameroun en l'occurrence le « problème anglophone » et continuent à être traitées de manière autoritaire. D'autre part, l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité en termes démocratique induit quelque peu des changements. En outre, la sociogenèse du fait sécuritaire présente une série de variables qui construisent ou renforcent cet ordre sécuritaire et/ou autoritaire. La situation géographique et géopolitique du Came-

roun face au Nigeria constitue également l'un des noyaux durs de ce « sécuritarisme ». Enfin, les crises politiques à l'œuvre en Afrique centrale de même que les enjeux géopolitiques et géostratégiques qui travaillent le Golfe de Guinée et le bassin du Congo constituent autant de facteurs importants de fabrication de cet ordre. Tout ceci reflète la construction par cet Etat d'une idée de danger perpétuel. En somme, la dialectique entre la production de l'ordre sécuritaire et le politique se structure autour de deux variables majeures à savoir les dynamiques internes et les connexions internationales. En clair, le processus de sécurisation s'effectue dans un chevauchement et/ou une imbrication constante entre les dynamiques du « dedans » et celles du « dehors ».

L'épuration théorique et conceptuelle de cette étude se base sur deux approches. La première s'élabore à partir de l'approche cognitive et normative des politiques publiques. Le concept de référentiel contribue à lire les cadres cognitifs et normatifs construits par les acteurs qui régissent et guident la construction sécuritaire et étatique au Cameroun. Autrement dit, les référents qui sont à l'œuvre depuis l'époque coloniale en termes de lutte contre la dissidence coloniale sont repris par la postcolonie. L'articulation des schèmes cognitifs par le pouvoir postcolonial se fonde sur le sacro saint principe de l'unité et de l'indivisibilité du Cameroun qui marque d'ailleurs la création de l'Etat unitaire, du parti unique et de l'idéologie de l'intégration nationale. Ensuite, les matrices cognitives s'autonomisent par rapport à leur processus de construction coloniale et nationaliste pour ce qui est du référent majeur qui est la conception de l'unité de l'Etat et s'impose de ce fait aux acteurs politiques. L'appropriation de ces schèmes par les acteurs postcoloniaux aboutit à une interprétation de l'unité qui passe par l'éradication de toute forme d'opposition consacrant ainsi le fondement de l'autoritarisme. Enfin, le référentiel donne à comprendre d'une part la doctrine sécuritaire issue du pacte colonial français et d'autre part la doctrine stratégique liée à la politique post 11 septembre.

La seconde perspective paradigmatique concerne la sociologie historique. Elle nous permet de restituer la trajectoire historique de l'ordre sécuritaire dans son articulation sociopolitique. Ainsi, le recours à l'histoire tend à révéler les continuités, les discontinuités, les inventions et les crises qui modèlent l'ordre politique au Cameroun. En clair, comprendre les dynamiques internes et les connexions internationales c'est interroger et disséquer l'histoire du politique. C'est saisir com-

ment le temps mondial investit l'horizon du sens dans le cadre endogène. L'appropriation de la temporalité mondiale en termes d'universalisation de la démocratie produit des interférences internes qui se répercutent par la décompression autoritaire. Si les tendances lourdes liées à la sociohistoire interprètent les actions des acteurs postcoloniaux insérés dans des logiques de socialisation autoritaire et par conséquent de retraduction de l'idéologie du tout sécuritaire, la sociologie historique interprétative entend restituer l'action propre des acteurs. En clair, au-delà de la configuration de l'Etat autoritaire, du transfert de modèles sécuritaires, cette perspective sert à analyser les conduites des acteurs qui s'inscrivent et écrivent l'histoire en dehors des contraintes structurelles.

Au demeurant, la principale tension de cette étude repose sur la question de savoir comment l'ordre sécuritaire interne et international construit l'ordre politique au Cameroun ?

- 1) Le processus de monopolisation de la sécurité par l'Etat camerounais s'institue d'une part au travers des politiques de sécurité et d'autre part grâce aux concurrences internes à l'Etat et aux formes de débordements de ce dernier par des acteurs privés et sociaux.
- 2) La production de l'ordre sécuritaire au Cameroun est le résultat d'une intégration et/ou d'une agrégation des facteurs extérieurs à savoir les accords de coopération militaire France-Cameroun. En plus, la politique sécuritaire post-11 septembre, les jeux et enjeux stratégiques et géostratégiques des puissances occidentales dans le golfe de Guinée et le bassin du Congo ainsi que les conflits sous-régionaux sont autant de facteurs qui modèlent le système sécuritaire. Enfin, l'appropriation de la dynamique polémologique qui travaille cette région, voire la captation de ces enjeux par les élites dirigeantes conduisent à la fabrication d'une technologie, voire du sécuritaire dans ce pays.

#### **Etatisation et fait sécuritaire : Etat autoritaire et Etat « mou »**

La formation de l'Etat du Cameroun est liée au nationalisme radical. Elle débouche sur la crise de la décolonisation et s'inscrit dans une dyade qui est une combinatoire d'une construction juridique internationale à savoir les régimes juridiques de mandat et de tutelle et l'éveil d'une conscience nationale conduisant au clash de la

décolonisation. L'institutionnalisation de l'ordre politique au Cameroun s'effectue suivant des logiques de concurrence et d'opposition entre Etat autoritaire et Etat « mou ». La massification de la violence politique légitime et illégitime constitue le principe structurant de l'autoritarisme. En clair, la revendication de cette violence par l'Etat s'observe au travers des politiques de sécurité dont les schèmes sont créés et mis en œuvre par l'ordre colonial et dont la reconduction se perpétue dans la postcolonie. La téléologie de cette forme d'Etat s'enracine sur l'instauration d'un ordre sécuritaro-autoritaire en termes de « caporalisation » des citoyens avec en toile de fond la pérennisation des dirigeants au pouvoir.

Le processus hégémonique s'articule autour d'une domination et d'un clivage entre dirigeants et dirigés. L'Etat « mou » quant à lui laisse apparaître un processus de « désécurisation » consécutif à la crise « néo-patrimoniale » (Médard 1991:355-365.) de l'Etat, à son incapacité à remplir les fonctions régaliennes, par conséquent à fournir des prestations sécuritaires, à fabriquer des politiques en dehors de politiques coercitives. Ceci consacre l'avènement des acteurs sociaux dans la production sécuritaire. En outre, la décompression autoritaire relative à la libéralisation politique préside à la restructuration de l'Etat « mou ».

En revanche, les deux formes d'Etat ne sont pas exclusives l'une de l'autre car l'Etat autoritaire se nourrit de l'Etat « mou » et vice versa. Si les défaillances ontologiques de cet Etat touchent à sa « statolité », en tant que principe qui institue l'être de l'Etat, paradoxalement plus l'Etat est « mou », plus il devient autoritaire car la seule ressource dont il dispose est la coercition. L'ordre politique se constitue à partir de l'héritage colonial, grâce aux politiques de sécurité et se bâtit sur la déconstruction et la recomposition sécuritaire.

### ***Historicité, grand récit de l'indépendance et modèle d'étatisation***

Le récit de l'étatisation énonce les soubresauts d'une histoire traumatique de la décolonisation dont la négation par les régimes successifs sacralise et désacralise le mythe fondateur de l'Etat. L'ordre politique postcolonial suit une trajectoire dont l'ordre colonial dessine les contours, sanctifie les mécanismes lorsque ce dernier ne se reproduit pas à l'infini.

*Mécanique de la décolonisation et mythe fondateur de l'État*

Le Cameroun à deux reprises s'est trouvé placé sous l'égide internationale ; cette situation *sui generis* imposait à la puissance « tutrice » de rendre compte à la communauté internationale de l'administration et de la gestion du territoire. Les obligations des puissances mandataires étaient donc limitées. Nonobstant ces limitations, la tutelle conserve des pleins pouvoirs sur la « colonie ». <sup>4</sup> Les puissances devaient respecter l'engagement de ne pas incorporer les mandats dans leurs colonies. Ainsi, la continuité procède de la volonté de la France d'édifier ce vaste champ colonial, de s'inscrire dans une logique de légitimation vis à vis de l'Allemagne déchuée dans certains de ces territoires, en l'occurrence le Cameroun depuis 1919. La prise du Cameroun par la France traduit ici la capacité et la puissance coloniale qu'elle requiert et acquiert par le truchement des ambitions coloniales et qui lui donne de la crédibilité, lui permettant de reprendre des territoires qui étaient jusque là hors de son champ de compétence. Cette tentative de possession du Cameroun permet donc de supplanter la Grande Bretagne et l'Allemagne dans le projet colonial. De la difficulté à assimiler le Cameroun dans son champ de domination, du radicalisme du mouvement nationalisme camerounais, de son incapacité à intégrer les territoires africains dans l'union française, les accords militaires constituent donc pour la France une issue pour ses ambitions coloniales et néo coloniales en Afrique et au Cameroun.

Par ailleurs, l'émergence d'une conscience nationale ne peut être dissociée du facteur juridique qui offrait un processus d'autonomisation au Cameroun. L'éveil de la conscience nationale s'élabore dans les mouvements syndicaux. Les syndicats impriment une conscience corporatiste qui contribue à socialiser ses leaders politiques <sup>5</sup> et de ce fait nourrissent le terreau de la contestation au Cameroun. Dès lors, l'intériorisation des schèmes de la lutte et leur extériorisation se déroulent dans les partis politiques avec pour point focal la guerre contre le colonisateur. <sup>6</sup>

En clair, le régime juridique du Cameroun, la socialisation des acteurs politiques dans des mouvements corporatistes participent d'un nouvel ordre « décolonial ». En plus, le « temps mondial » en faveur de la décolonisation (et ou la volonté de certaines puissances et des Nations unies à inscrire à l'ordre du jour le mouvement des peuples à disposer

d'eux-mêmes), l'« appel d'Etat » par des acteurs internes (parfois appuyés par des Etats tels la Chine aux logiques internationales idéologiques et d'émancipation) inscrits dans des dynamiques fractales et révolutionnaires déterminent la collision qui s'effectue dans la trajectoire d'étatisation au Cameroun.

Le processus d'étatisation du Cameroun se déroule donc suivant une dynamique complexe et contrastée entre des logiques stochastique, d'encadrement par le droit, de collusion et de collision avec la France, du dehors et du dedans, de fragmentation et de construction. La conflictualité née du processus de décolonisation<sup>7</sup> s'articule autour d'une fracture idéologique entre l'Union des populations du Cameroun, voire d'autres forces de l'opposition à l'instar des démocrates camerounais<sup>8</sup> et le pouvoir colonial et postcolonial. La « ruse de la raison » se matérialise dans le récit fondateur de l'Etat du Cameroun qui s'énonce par un paradoxe historique. L'UPC milite pour l'indépendance et demande la réunification des deux Cameroun. Elle va en guerre contre la puissance coloniale et sera, par conséquent, bannie du champ politique en 1955. Elle décide par conséquent de rentrer dans la clandestinité et conditionne l'arrêt du terrorisme au retrait des troupes françaises et à la promulgation de l'amnistie générale. Elle rappelle cependant qu'elle souhaite une politique de coopération avec la France une fois que le Cameroun aurait recouvré l'indépendance (Bayart 1979:44).<sup>9</sup> L'antagonisme est d'autant plus âpre que la France ne voudrait pas céder à la revendication d'indépendance parce qu'une émancipation du Cameroun aurait eu des répercussions sur l'Union française et l'Algérie. L'assassinat d'Um Nyobé par les forces françaises le 13 septembre 1958 représente ainsi un événement structurant de la décapitation de l'UPC et de l'amorce de destruction du mouvement nationaliste camerounais, ce qui augure la marche vers l'indépendance.

Le socle de la contradiction se résume à partir de la traduction historique de R. Joseph à savoir que les hommes qui reçurent le pouvoir des mains des Français en janvier 1960 (le Président Ahidjo) étaient ceux-là même qui n'avaient joué aucun rôle dans le combat nationaliste du côté révolutionnaire ou du côté modéré. Ils furent obligés d'instituer un régime policier pour imposer leur domination. Aussi, ceux qui combattirent et donnèrent leur vie pour l'indépendance ne sont mentionnés que pour être condamnés. Son interrogation dénote toute l'ambiguïté du mythe fondateur de cet Etat :

Comment se fait-il qu'un pays où un mouvement nationaliste si large, si dynamique et progressiste s'est développé..., un pays qui nourrissait une tradition anticoloniale aussi forte depuis le début de la domination allemande, ait pu accéder à l'indépendance avec un régime et une direction qui avaient si peu de points communs et s'inspiraient si peu de ce passé vibrant ? (Joseph, 1987:22, 355).

L'indépendance s'institue donc comme un artéfact issu d'un arrangement entre le colon et les hommes-liges conçus dans un processus d'adoubement par les forces coloniales. Cette transaction collusive parachève la constitution de la boîte de pandore que le pouvoir postcolonial n'aura de cesse de vouloir refermer grâce à la violence politique. Pour J-F. Bayart, le combat dirigé par Um Nyobé représente un « événement traumatique » qui a contribué à structurer sur la longue durée les attitudes et les comportements des acteurs. Il leur a procuré un idiome qui tend à circonscrire le champ du possible politique (Joseph 1987:17).

#### *Héritage colonial, structuration d'un régime et totémisation du pouvoir*

La production de l'Etat postcolonial se déroule autour de la prégnance de l'unité et de l'unification qui travaille les schèmes mentaux. Elle est d'autant plus marquée que lors du référendum organisé par les Nations Unies en février 1960, la partie sud du Cameroun britannique vota pour le rattachement tandis que le Cameroun septentrional anglophone a voté pour son rattachement au Nigeria. Ce dernier sera considéré comme une amputation du territoire et surtout une offense au pouvoir central, d'où l'obsession de l'unification.

De prime abord, la colonisation avait amené à l'éradication de la diversité des forces, des idées et de la pensée politique avec le processus d'éradication de l'UPC ou encore le limogeage d'André Marie Mbida qui se présentait comme un acteur incontrôlable. L'arrimage du pouvoir postcolonial s'opère donc autour de cette politique de destruction des forces oppositionnelles, de l'hétérogénéité. La conception de l'ordre sécuritaire par le Président Ahidjo s'enchaîne sur l'instauration de l'ordre déstructuré par le conflit pré et post indépendance, le contrôle, la sauvegarde, la pérennisation et la totalisation du pouvoir et de la société. La réunification et l'unification qui sont les projets majeurs de l'UPC seront donc repris par le Président Ahidjo dans l'optique d'asseoir des pouvoirs absolus. L'aliénation de la fédération par le pouvoir central traduit le processus d'harmonisation et de retrait de l'hégémonie

périphérique détenue par les territoires fédérés. Ainsi, la constitution fédérale du 1<sup>er</sup> septembre 1961 est révisée afin que Tandeng Muna demeure Premier ministre du Cameroun occidental tout en étant Vice-président de la Fédération. Toutefois, il ne dispose d'aucun moyen de contrôle. La fusion de toutes les forces politiques dans le grand parti unifié ; l'Union nationale camerounaise (UNC) en 1966<sup>10</sup> confirme les desseins de centralisation du pouvoir. L'unification du Cameroun le 2 juin 1972 vient parfaire la politique de contrôle total de l'Etat par le pouvoir en place. Ce processus se poursuit le 4 avril 1984 avec une réforme constitutionnelle instituant la République du Cameroun mettant ainsi en évidence la notion de fusion de l'Etat.

Ensuite, la primauté du président de la République s'incarne dans le droit et les institutions. Il est le maître du sens de l'ordre politique tout entier. Dans le cadre de l'affaiblissement des pouvoirs fédérés, la révision constitutionnelle de 1969 institutionnalisa la suppression de la procédure de l'investiture du Premier ministre par l'assemblée législative : il est indiqué que le Président de la République « nomme le premier ministre de chaque Etat fédéré ». Le Premier ministre devait remettre sa démission non plus seulement en cas de motion de censure ou de refus de confiance, mais aussi en cas de renouvellement de l'Assemblée législative et après les élections présidentielles. Les conditions de dissolution de l'Assemblée législative étaient aussi élargies.<sup>11</sup> Selon l'article 8 de la constitution de 1972, « Le président de la République nomme les ministres et les vice-ministres qui sont responsables devant lui. Il met fin à leurs fonctions ». Dans ces conditions, les prérogatives du premier ministre étaient limitées. En tant que source de tout pouvoir consacré par la constitution de 1972 « il assure... la conduite de toutes les affaires de la Républiques ». Il jouit ainsi des prérogatives dans tous les domaines ; diplomatiques, militaires, économiques, politiques, symboliques.

L'appareil partisan constitue également l'élément fondamental du pouvoir. C'est le parti (dont il assume les responsabilités de président) qui inspire et arrête les grands principes d'action. L'Etat met en application la politique ainsi définie. A ce titre, Kengne Pokam pense qu'A. Ahidjo n'était pas seulement la « clé de voûte » des institutions camerounaises ou le personnage central de la vie politique du Cameroun mais il était lui seul « l'essentiel » du pouvoir (Kengne Pokam 1986:14-15).

Enfin, la construction de l'ordre sécuritaire par le Président Ahidjo s'adosse sur les forces de répression et essentiellement sur la police politique. L'extension des unités du maintien de l'ordre se fait suivant les tensions sociopolitiques dont le Cameroun fait l'objet à partir de 1952. Les Renseignements Généraux se mettent en place. Les « commissariats spéciaux » au terme de l'arrêté 282 ont pour but de suivre « les mouvements politiques locaux, africains et européens; leur création, leur programme, leur évolution, leurs principaux représentants, leur importance numérique, leur influence sur la population ». Le Haut Commissaire est chargé de la défense et de la sécurité extérieure du Cameroun. Il a également la responsabilité de l'ordre public et assure la sécurité des personnes et des biens. Toutefois, le décret du 11 avril 1957 permet une délégation des pouvoirs en matière de polices administrative, urbaine et rurale au profit du Premier ministre camerounais. Le transfert de compétences se fait au travers de l'ordonnance 58/1375 du 30 novembre 1958 (Pondi 1988). La police acquiert donc un héritage colonial qui lui fournit des outils, une méthodologie et une nature dont le renseignement constitue la matrice. Les forces militaires françaises qui se retirent au Cameroun en 1964 après avoir plus ou moins anéanti la rébellion, ont permis aux forces nationales d'acquiescer des habitudes en termes de « restauration de l'ordre ». Ceci se traduit donc par l'acquisition des mécanismes répressifs et autoritaires. Ainsi, les accords militaires vont constituer non seulement une garantie pour l'Etat postcolonial en matière de défense, mais aussi l'un des fondements de l'autoritarisme. Car d'une part, les dirigeants sont protégés par la France sur la base de ces accords. D'autre part, ces accords peuvent être convoqués ou activés par les autorités en cas de nécessité.

*In fine*, l'essence du politique au Cameroun s'ordonne autour de la fabrication de l'ordre et de l'unité qui se justifient par l'usage de la coercition. L'accaparement et la détention des pleins pouvoirs, l'hypercentralisation, la personnification et la personnalisation du pouvoir ; attributs du système présidentieliste, la sécurisation personnelle du chef de l'Etat institutionnalisent le régime et la nature autoritaire de l'Etat. La structuration de cet Etat s'élabore sur le système policier. L'armée nationale est détournée de ses missions régaliennes de défense nationale pour se consacrer aux objectifs de sécurité intérieure et se produit un processus d'intériorisation de l'ennemi intérieur.

### ***Politiques publiques de sécurité et construction d'un Etat autoritaire***

Le politique au Cameroun se conçoit à partir de la fabrication des politiques de sécurité en tant que celles-ci s'élaborent dans un continuum historique depuis l'époque coloniale. Les matrices cognitives qui déterminent les idées, le logos et la praxis sécuritaires doivent être saisies dans un long terme du fait de leur inscription dans la permanence de cet Etat. Dans le même ordre d'idées, la mise en œuvre des politiques doit être comprise dans une perspective diachronique.

#### *« Sécuritisation » : production des cadres cognitifs et normatifs sécuritaires et formations discursives*

La production des matrices cognitives sécuritaires se base sur l'édification d'une figure de l'ennemi constitutive d'une gouvernementalité coloniale. L'institutionnalisation de cette politique coloniale consacrant l'ennemi se matérialise également dans le processus d'étatisation de l'Etat postcolonial.

Dans un premier temps, la relation d'ami et d'ennemi, autrement dit, l'objet de la politique est la définition et l'éradication de « l'ennemi ». <sup>11</sup> En outre, le présumé de l'ami et l'ennemi constitue l'essence du politique (Freund 1965). Dès lors, l'émergence de la figure de l'ennemi dans le champ politique camerounais est éminemment liée au mode de gestion coloniale. Le référentiel colonial s'énonce à partir de la conquête, de l'exploitation du territoire sous domination et de la volonté d'endigement du communisme. Le corollaire de ce référentiel est l'éradication de la dissidence. Dans cette optique, la construction des cadres cognitifs coloniaux procède de la politisation de l'indigène contestataire en l'occurrence l'Upéciste dans la production d'une rhétorique antinationnaliste, anti indépendantiste et anticomuniste par le colonisateur.

Dans un second temps, la postcolonie s'abreuve des catégories cognitives à l'œuvre durant la colonisation. La socialisation du personnel politique et la continuation de la politique impérialiste par d'autres moyens à savoir le pacte colonial à travers les acteurs politiques locaux concourent à la permanence de la production des schèmes cognitivo-sécuritaires autour de la conception de l'ennemi. Ce dernier ne représente pas seulement l'« autre » ou l'« étranger ». Sa désignation relève de l'existence et de l'être même du politique postcolonial. Les référents constitutifs de cette période s'articulent autour de la conquête

du territoire jadis colonisé, de sa pacification et de la quête des cœurs et des âmes dans un contexte de délégitimation du pouvoir. La dialectique commandement-obéissance qui régit le politique de l'ordre colonial et postcolonial n'amène pas à la conception de l'autorité en tant qu'elle est investit des attributs de légitimité. Car le procès de l'indépendance met en lumière l'usurpation et/ou le détournement du pouvoir par les dirigeants postcoloniaux. Cependant, les nationalistes seront plutôt éradiqués par les colonisateurs et le régime de la postcolonie. Dans ce contexte, le contrat social liant gouvernants et gouvernés sera annihilé par le processus traumatique de la décolonisation et la querelle de l'indépendance. Aussi, les rapports entre dirigeants et dirigés sont-ils plutôt organisés autour de la violence politique physique et symbolique légitime et illégitime. Dans ce cadre, le politique s'attèle à produire de la légitimité. Cependant, si celle-ci s'institue sur la reconnaissance et l'acceptation du pouvoir, le régime Ahidjo se concentre sur l'adhésion forcée des masses à sa politique. Celle-ci passe par la présentation au peuple du symbole de l'infamie que représentent les ennemis de l'Etat. De l'Upéciste, comme principal ennemi, on assiste à une désignation assez large de la figure de l'ennemi, à savoir le Témoin de Jéhovah, le partisan du parti démocrate, voire même le citoyen. Le travail de construction cognitive détermine les trois autres ennemis comme des dissidents de l'ordre en vigueur. *A contrario*, le Témoin de Jéhovah prône la fin du monde, ce qui signifie la fin du politique. Le démocrate quant à lui tout, comme l'Upéciste, il constitue un opposant politique. Toutefois, la désignation du citoyen en tant qu'ennemi relève de manière globale d'un mode de gouvernance qui confère les attributs d'ennemi intérieur à cette catégorie dans un contexte d'arbitraire.

En plus, la conception des matrices cognitives durant la période transitionnelle et post transitionnelle est également inhérente à la concaténation de cette sécuritisation. L'opposant politique est érigé en ennemi dans un contexte de délégitimation et de contestation de l'autoritarisme et des dirigeants en place.

Par ailleurs, l'« analyse des figures de l'ennemi intérieur nécessite un questionnement de ses formulations discursives et des structurations du sens que les acteurs sociaux produisent à son sujet. Celles-ci font apparaître que les actes discursifs relatifs à l'ennemi génèrent une symbolique qui établit l'existence des institutions, et plus particulièrement de celles dont la finalité réside dans l'exercice efficace de la violence légitime » (Ceyhan et Périès 2001). Dans cette perspec-

tive, les formulations discursives créent un univers symbolique. Il est par conséquent entouré et entaché d'opprobre. Les répertoires discursifs nomment l'Upéciste « terroriste ». Ce qui renvoie à toute une signification et à une imputation par les acteurs politiques de mouvement nihiliste devant produire l'apocalyptique. La vision eschatologique qui accompagne ce mode de pensée se structure sur la radicalisation de la violence à l'égard de cette catégorie tant et si bien que cette même violence est présumée comme constituant l'essentiel de l'arme du terroriste. Plus précisément, la hantise d'une rétroaction du terroriste conçue et imaginaire conduit les acteurs politiques à user de la force. Les tournures lexicologiques qui entourent l'ennemi en temps démocratiques tendent à le discréditer et à l'entourer d'opprobre. D'après le Président Biya « Qui sont-ils ces affamés qui ont reçu sur le tard une virginité démocratique ». De plus, le vocabulaire politique fait état des « apprentis sorciers » en nommant les opposants qui pour ce dernier ont « instrumentalisé » les jeunes lors des émeutes contre la faim et la révision constitutionnelle de février 2008.

#### *Politiques de sécurité comme ontologie et téléologie de l'Etat*

L'analyse des politiques publiques de sécurité met en évidence l'apport des dynamiques externes en l'occurrence la coopération militaire dans la production des politiques de sécurité. L'importation des modèles s'applique d'une part sur le plan des schèmes de pensée et/ou de référentiel et d'autre part sur le plan des politiques de formation et de transfert technologique (armement etc.). Ainsi, la construction de l'Etat est un processus de *path dependance* : dans ce sens, elle traduit la dépendance par rapport au sentier colonial. Ce qui signifie que ces politiques sont largement tributaires de l'histoire coloniale. Toutefois, elles ne sont pas seulement l'émanation de l'exogène, elles sont réinterprétées, reformulées, réinventées, réappropriées et réadaptées. En effet, étudier leur « endogénéisation » permet d'observer le bricolage qui, non seulement détermine ces politiques, mais aussi l'histoire de la construction de l'Etat. Cette analyse s'atèle donc à souligner les interactions entre les dynamiques internes et externes.

D'emblée, le processus de dépendance qui se déploie au travers des mécanismes sécuritaires français traduit la consubstantialité qui existe entre ces politiques, l'apport de l'histoire et l'action de la France. Etant entendu que l'action de cet Etat est au cœur de ces politiques en tant qu'il en est le géniteur et le producteur depuis l'époque coloniale et

postcoloniale à travers les référentiels, la mise en place des forces de l'ordre, la lutte contre la rébellion, les accords de défense, etc. Grâce aux processus de socialisation à ces mécanismes, d'autonomisation vis à vis des politiques extérieures (en l'occurrence françaises) et aux actions des acteurs, l'internalisation et/ou la production autochtone de ces politiques permet d'appréhender les dynamiques à l'œuvre dans ce contexte.

Ensuite, les politiques de sécurité à l'œuvre au Cameroun sont des politiques de crise. Elles ne représentent pas seulement une intervention gouvernementale dans le secteur de la sécurité, elles sont implémentées de manière permanente étant donné que les schèmes de pensée restent les mêmes et sont sans cesse réactivés lors des crises politiques. Elles sont basées sur la légalité d'exception qui détermine le cadre juridique donnant l'existence à ces politiques.<sup>12</sup> Cette légalité inaugure des pouvoirs exceptionnels ou de crise procurant un rôle transcendantal au Président de la République. Ces politiques s'enracinent donc sur la répression de la subversion avec pour noyau dur les ordonnances de 1962, plus précisément, l'ordonnance n° 62/OF/18 du 12 mars 1962.

La création de l'UPC constitue un problème public pour l'ordre colonial. Ainsi, la subversion survenue depuis l'époque coloniale met lumière des politiques françaises de sécurité au Cameroun se basant sur l'éradication complète de l'UPC dont le pouvoir post colonial va hériter. L'hostilité et la brutalité coloniale et postcoloniale en matière de répression contribuent à éliminer les « maquisards » en l'occurrence Um Nyobé, Félix Moumié, Ernest Ouandié, etc. L'arrestation de Mgr Ndongmo, l'exil des nationalistes, la détention des citoyens dans les prisons politiques à l'instar de Mantum et la formation d'une forte police secrète répressive avec pour acteur prépondérant Jean Fochivé sont autant de facteurs qui concourent à la mise en œuvre de cette politique de répression de la subversion.

L'éradication du nationalisme radical camerounais repose sur des rationalités et des finalités multiples. D'emblée, l'existence d'un tel mouvement est viscéralement opposé à la pensée politique française et à son projet de construction d'une communauté. Le nationalisme radical constitue une contre-hégémonie pour son impérium et limite ses prétentions à la mise en œuvre d'une totalisation de sa puissance et de son influence.

En outre, en s'opposant au modèle d'impérialisme et de domination de la France, la hantise de cette puissance est l'effritement de sa légitimité et la contagion du désir d'autodétermination en tant qu'il induit des schèmes de résistance aux autres mouvements combattant l'oppression comme en Algérie. Dans cette perspective, l'illégitimité du pouvoir postcolonial, conçu dans « le péché original » en raison de l'absence de contrat social entre gouvernants et gouvernés se déploie dans la coercition. La souveraineté populaire trouve sa signification dans l'octroi du pouvoir par une entité externe au Cameroun (à savoir le colonisateur) à des dirigeants illégitimes. L'aliénation du pouvoir se situe au niveau du double vide qui caractérise celui-ci. Si le lieu du pouvoir est essentiellement vide, cependant, dans ce contexte, son être, en tant que produit de l'illégitimité trouve tout son sens dans la constance de ce vide. Il est exercé par un double centre Paris et Yaoundé dont la protection est assurée par la métropole. Autrement dit, le pouvoir du président Ahidjo qui se voit contesté par une partie des masses d'obédience nationaliste, pour régner, va s'adosser essentiellement sur la répression au travers de la coopération militaire France-Cameroun. L'annihilation du nationalisme procède de l'effacement de la mémoire et de l'histoire. Pour A. Mbembe (1986:40),

contrairement à tous les pays du monde où les périodes de résistance nationale font partie des éléments structurants de l'identité d'un peuple et sont, à ce titre, gravées dans des monuments et des rites, le Cameroun est, paradoxalement, celui où le processus de lutte anticoloniale est paré de significations préfabriquées et fait, à ce titre, l'objet d'un tabou lorsqu'il n'est pas simplement effacé d'autorité.

Le rejet de l'histoire se manifeste aujourd'hui par la mémoire sélective ou l'oubli prémédité du discours politique à l'allusion des figures historiques par le Président Biya lors de la commémoration des cinquantièmes<sup>13</sup> de l'indépendance et de la réunification du Cameroun en mai 2010. La ruse de l'histoire repose sur la répétition des faits. Comme le président Ahidjo avait effacé la mémoire anticoloniale, le pouvoir actuel s'y emploie également au point d'épurer toute référence au prédécesseur. Gommer la mémoire revient à chasser les démons qui hantent le pouvoir du fait de son illégitimité congénitale. Une fois de plus l'histoire se répète. Le pouvoir galvaudé dans son essence est transmis au Président Biya au détriment du contrat social. La souveraineté populaire est une fois de plus aliénée. Le continuum

historique comme une tendance lourde et la socialisation à la répression se perpétue en tant qu'essence d'un pouvoir vide.

En outre, l'émergence du « problème anglophone » dans l'espace public est d'un côté d'essence coloniale en tant que le référentiel qui conduit la pensée française est la politique d'assimilation de la partie anglophone dans l'espace de domination française. Ce problème s'énonce autour de la partition du Cameroun à travers le référendum de 1961 rattachant la partie septentrionale du Cameroun anglophone au Nigeria. D'un autre côté, la politisation de ce problème s'effectue aujourd'hui à partir de la question de la sécession comme une soustraction et une non intégration d'une partie du territoire dans le champ hégémonique de l'État. La conjoncture politique qui accompagne ce problème amène le pouvoir en place à réactiver les mécanismes de coercition à chaque revendication sécessionniste opérée par la All Anglophone Conference, la Southern Cameroons Youth League (SCYL) ou la Southern Cameroon National Council (SCNC).<sup>14</sup> Malgré cette répression, ces mouvements résistent à l'assaut de la contrainte étatique à travers la volonté d'indépendantisme et/ou de séparatisme. La République d'Ambazonie<sup>15</sup> s'est dotée d'un gouvernement depuis le 25 décembre 2007. La Southern Cameroon People Association (SCAPO), quant à elle est à l'origine de la proclamation officielle d'indépendance du 31 août 2006.<sup>16</sup> Les demandes d'autonomisation ou d'autodétermination de cette partie du territoire achoppent donc sur la détermination et le durcissement de l'État.

En clair, la gestion politique du « problème anglophone » et de la subversion s'organise dans un contexte autoritaire et de l'idéologie de l'union nationale. Leur mode d'articulation tourne autour des principes de l'État. Toute revendication politique de l'entité anglophone ou des « maquisards » est perçue comme une atteinte au principe cardinal de l'État à savoir la souveraineté. La sécession et la subversion se définissent ainsi comme un effritement de la dite souveraineté.

Les politiques de sécurité post-transitionnelles concernent l'état d'urgence et le commandement opérationnel, et les dispositifs sécuritaires mis en place durant et post émeutes de février 2008. La question de l'état d'urgence se traduit par la crise électorale mettant en évidence la dissension autour de la victoire aux élections présidentielles de 1992. L'auto proclamation de John Fru Ndi comme Président de la République crée un conflit qui amène à l'instauration de l'état d'urgence

par les dirigeants. Le commandement opérationnel instauré en 2000, quant à lui, désigne la politique de sanction implémentée dans la ville de Douala sujette au grand banditisme et, par ailleurs, territoire insoumis à l'ordre autoritaire en vigueur. Les émeutes de février 2008 par contre traduisent une dynamique polémologique structurant les rapports entre gouvernants et gouvernés autour de la redistribution des ressources (problématique de la vie chère) et de la révision constitutionnelle et par conséquent de la pérennisation au pouvoir. Toutes ces politiques ont pour finalité la restauration de l'autorité de l'Etat. Celle-ci est en crise du fait de l'apparition de la variable démocratique dans l'ordre politique. Dès lors, avec la libéralisation politique des années 1990, la levée de la légalité d'exception ne constitue qu'une mutation en termes textuels. Car il s'agit d'un changement dans la continuité. Cette levée ne change pas fondamentalement la nature du régime politique. Même si ce dernier ne s'inscrit plus dans un autoritarisme dur, il procède en revanche d'un bricolage entre les mécanismes sécuritaires coloniaux, post coloniaux et ceux qui sont empruntés à la démocratie. Il en découle donc un système hybride qui se définit désormais dans la décompression et le relâchement autoritaire dus à la transition démocratique. Le discours politique s'articule toujours autour du leitmotiv: « Nous avons la volonté et les moyens... L'ordre règnera par tous les moyens... ».

#### ***« Désécurisation » et nouveau management sécuritaire au Cameroun***

La « désécurisation » suppose une décomposition et une recomposition de l'ordre sécuritaire. La décomposition ne se conçoit pas comme le chaos. Elle est l'œuvre d'un système de magnificence et de mystification de la sécurité des dirigeants. Ceci suppose une expropriation, voire un détournement de la sécurité publique. La recomposition se détermine comme un éclatement de la sécurité. Ce qui implique un marché sécuritaire fait de l'offre et de la demande. Cette recomposition se caractérise également par l'existence d'un champ sécuritaire qui se compose d'acteurs publics, privés, internes et internationaux. L'usage du champ se traduit par l'existence d'interactions et de conflits en vue de la capitalisation des ressources économiques et sécuritaires. Le capital sécuritaire ressortit du contrôle et de l'imposition d'un ordre et par conséquent induit de la puissance et de la domination. La dialectique entre « désécurisation » et nouvelle forme de gouvernance doit être appréhendée d'une part dans une logique de dualité entre la sécurité

des dirigeants et l'insécurité des dirigés. D'autre part, cette nouvelle gouvernance sécuritaire laisse apparaître un champ où interfèrent plusieurs acteurs et des enjeux multifformes.

*Sécurisation des dirigeants, insécurisation des dirigés et pérennisation au pouvoir*

La dualité entre sécurité des gouvernants et insécurité des gouvernés rend compte d'un système de domination inscrit dans les rapports politiques. La décomposition sécuritaire est plutôt le fruit d'une insécurité nourrie par un pouvoir obnubilé par la présidentialisation et l'élitisme sécuritaires. Cette décomposition s'observe également à partir des usages sécuritaires de l'Etat, c'est-à-dire une fabrication tactique et/ou une géographie sécuritaires.

Premièrement, la présidentialisation de la sécurité qui tarabuste l'Etat s'établit sur une série de variables constitutives du renforcement du pouvoir des dirigeants. Elle réfère à une véritable politique de sécurité dont le référentiel porte sur la constitution d'un système présidentieliste avec pour finalité l'établissement d'un régime autoritaire. En d'autres termes, cette présidentialisation permet de saisir les arcanes d'un système politique et de sécurité dont l'aboutissement est la protection et la pérennisation du pouvoir des dirigeants.

Cette présidentialisation traduit d'abord la place et l'importance du président de la République dans le système autoritaire. Cette importance s'identifie ensuite par la multitude d'institutions ou des corps chargés de la sécurité présidentielle.<sup>17</sup> Enfin, elle se manifeste par les pratiques et les modalités de sécurité qui entourent la personne du Président de la République et qui s'inscrivent dans l'obsession d'un coup d'Etat. Aussi, le manque de légitimité entraîne-t-il une surprotection du chef de l'Etat et conduit-il à une hantise sécuritaire. L'illégitimité contribue à la fabrication du mythe de l'institution et de la fonction. La sécurisation façonne l'image du président en termes de puissance. La sécurité qui est affiliée à sa fonction lui consacre des attributs de pouvoir, d'influence et d'autorité. L'apparat et la mise en scène du système de dissuasion viennent conforter cette image. Le pouvoir se construit ici dans la complexité. Le vide qu'aurait dû remplir la légitimité que confèrent le processus démocratique et l'action politique est désormais comblée grâce à l'armada sécuritaire, elle-même contribuant à la sacralisation, à la mystification de la fonction présidentielle et de la personne du président.

L'insécurité se définit comme une modalité de gouvernance. Elle se conçoit comme une méthode servant à gouverner la société. Car elle subordonne la société aux gouvernants, les citoyens étant obligés de crier grâce afin d'obtenir quelques concessions en termes de prestations sécuritaires. L'axiologie portée par les acteurs politiques repose sur leur magnanimité à offrir une fourniture sécuritaire parcellaire et erratique à la population. L'instauration de l'ordre sécuritaire est présentée comme une œuvre de bienfaisance offerte à un peuple en proie au chaos. En plus, cette gouvernance suppose un contrôle de l'insécurité. Le *containment* de l'insécurité a pour finalité de restaurer l'autorité de l'Etat et d'éviter des débordements pouvant aboutir à une instabilité sociopolitique. Néanmoins, l'insécurité n'est pas simplement l'apanage des masses, elle s'applique aussi à certains dominants.<sup>18</sup> Car la fragmentation des zones sécuritaires induit des poches d'insécurité même pour certains d'entre eux. Dans ce sens, ces derniers ne se regroupent pas toujours dans des quartiers de haute sécurité, ceux-ci étant réservés pour la plupart aux grandes représentations diplomatiques et à la haute administration, à l'instar du quartier Bastos à Yaoundé. Dans ce contexte, l'insécurité représente aussi un mode de contrôle des élites dans un cadre de fin de règne où certaines d'entre elles sont de plus en plus aux prises avec la classe au pouvoir.<sup>19</sup> L'insécurité détermine ainsi un lieu de rencontre entre certaines élites et les populations. Toutefois, les élites résidant dans des quartiers non résidentiels possèdent des moyens de sécurisation personnelle (construction des sanctuaires, services de gardiennage, interphones, chiens de race). Ce qui corrige l'égalité supposée entre les deux catégories à savoir les élites et le peuple. En clair, l'insécurité ne constitue pas une politique en tant que pensée cohérente et mise en œuvre d'un programme. Elle ne représente pas non plus un phénomène stochastique. Elle est l'œuvre de calculs et de tactiques politiques. Elle n'est pas non plus un impensé politique, car elle est la résultante d'une « surprésidentialisation » de la sécurité et d'une parcellisation de la sécurité publique. La cause déterminante de cette dénaturation est à rechercher dans le système politique, le rapport dominants-dominés, l'illégitimité du pouvoir concourant au renforcement et à l'exacerbation de la sécurité présidentielle. Se sécuriser constitue donc un préalable pour les gouvernants.

Secondairement, la géographie sécuritaire du Cameroun présente un grand nombre de villes placées sous haute surveillance en permanence ou lors des grandes échéances politiques porteuses de conflits, à l'exemple des périodes électorales. Ces villes sont plus ou moins en

dissension avec le pouvoir central. Bamenda dans le Nord-ouest en tant que ville anglophone est impliqué dans un long processus conflictuel avec le régime en raison des demandes sécessionnistes. Plus qu'un système de sécurisation de la ville, le dispositif sécuritaire déployé dans cette région est davantage un mécanisme de répression visant à contenir et à procéder à la dissuasion. La ville de Douala quant à elle, réputée comme ville de l'opposition est marquée par la sanction des gouvernants en termes sécuritaire. Cette sanction s'étend également sur le refus du pouvoir central à produire des investissements publics, en tant que la dissidence des années de transition avait entraîné la démolition des biens publics en l'occurrence les infrastructures routières. En outre, la contrainte et la parcimonie sécuritaires sont établies d'autres villes telles que Bafoussam, Buéa, Ngaoundéré, Maroua et Garoua considérées insoumises au pouvoir en place. Ces villes sont parfois sujettes à des pouvoirs de crise. Par exemple, la réplique du Gouvernement aux villes mortes sera le décret du 16 mai 1991 instituant les commandements opérationnels dans les sept provinces les plus hostiles au régime à savoir le Nord-ouest (Bamenda), le Sud-ouest (Buéa), le Littoral (Douala), l'Adamaoua (Ngaoundéré), le Nord (Maroua) et l'Extrême-nord (Garoua). Ce commandement opérationnel détermine la reprise en main de l'hégémonie des dirigeants en temps de perturbation politique initiée par la transition démocratique. En plus, la ville de Douala sera soumise à un commandement opérationnel visant à réprimer et à éradiquer la grande criminalité. Toutefois, la répression, voire la criminalisation entourant cette politique de sécurité mise en place par les forces de défense à l'intérieur du territoire, tendaient à restaurer l'autorité de l'Etat dans une ville indocile considérée comme « ennemi » intérieur. Par contre, les villes de Yaoundé, Bertoua et Ebolowa sont acquises au régime en place.

Toutefois, l'offre sécuritaire publique n'y est pas assurée. Car l'apparement au pouvoir ne présume pas de la fourniture sécuritaire. L'insécurité participe d'une stratégie globale de soumission des masses. La différenciation qui existe entre les trois catégories de villes à savoir les villes dissidentes, insoumises et celles qui sont acquises régime en place réside dans la répression qui entoure la gestion des premières villes. L'abandon de la sécurité publique dans les deux premières villes se résume par la phrase du Président Biya : « Tant que Yaoundé respire, le Cameroun vit ». La contrainte, la distribution et la répartition de la sécurité publique s'opèrent en fonction des considérations ethniques, sécessionnistes et d'opposition.

Au fond, la délibération politique est relative à une politique de sécurité basée sur la ségrégation sécuritaire à savoir l'omniprésence d'une sécurité présidentielle et élitaire et une insécurité des populations. La parcimonie sécuritaire détermine donc par conséquent l'« humanisme » des gouvernants à l'égard des gouvernés et un mode de punition des territoires indociles. La géographie sécuritaire traduit quant à elle une politique basée sur l'imposition d'un ordre sécuritaire en pointillé et la légitimation du processus étatique du « surveiller et punir » (Foucault 1975).

#### *Privatisation et marché de la sécurité*

D'un côté, le renoncement de l'Etat à la fonction sécuritaire et plutôt la stratégie des dirigeants consistant à intensification de l'insécurité induit des dynamiques de privatisation. Elle implique un chevauchement entre les actions de l'Etat et celles des acteurs sociaux. D'un autre côté, la sécurisation relève d'une action citoyenne ayant pour objectif la survie des populations laissées pour compte dans l'offre sécuritaire étatique et dans un contexte où le but ultime de la sécurité est le renforcement d'un rapport de sujétion et hégémonique établi par les gouvernants. La privatisation de la sécurité ne relève pas de la décharge.<sup>20</sup> Elle se manifeste par la captation de la mission régaliennne de l'Etat, dans un cadre de plus en plus défini par des enjeux économiques et sécuritaires et par l'appropriation d'un marché local de la sécurité entre acteurs nationaux, internationaux, publics et privés. La problématique de la privatisation sécuritaire s'articule autour de deux volets. Le premier concerne la coproduction sécuritaire entre les logiques internationales et intérieures. Le second s'intéresse au processus d'intégration du champ social dans le domaine jadis réservé à l'Etat.

*Primo*, les facteurs du « dehors » se construisent à travers un système de transnationalisation qui s'élabore dans un contexte de mondialisation. Celui-ci fait référence à l'action des acteurs transnationaux qui sont désormais impliqués dans la mise en œuvre de la sécurité. Les coupeurs de route en Afrique centrale sont issus de plusieurs territoires en conflits et des processus de dilatation des frontières. Ils sont formés aux techniques de guerre et détiennent un arsenal sophistiqué (téléphone satellitaire). La circulation des armes légères dans cette région constitue la pièce maîtresse qui fonde les actions de ces entrepreneurs et du marché de l'insécurité. Au-delà de la constitution d'un système économique de l'illécite, de criminalisation et de braconnage, les coupeurs de routes sont des acteurs sub étatiques qui s'inscrivent dans

la contestation d'un monde autocentré et redéfinissent les contours de la sécurité intérieure des Etats et celle de la sous-région. La fabrication sécuritaire s'établit donc sur la transnationalisation ainsi que sur l'action des entreprises privées étrangères de sécurité telles que Wackenhut et Africa Security<sup>21</sup> qui sont des excroissances des puissances étrangères. La déterritorialisation des référentiels et des discours, la démonopolisation des référents et du langage sécuritaires entraînent des souverainetés en concurrence dans le contrôle du monopole de la violence.

*Secundo*, les interactions du « dedans », quant à elles, soulignent les actions de la société, la société civile et l'Etat dans une mouvance « conflictogène », consensuelle, actancielle, individuelle et collective qui définit l'action socio-étatique sécuritaire en vue de l'élaboration des technologies sécuritaires. La sécurité se construit à partir de l'action de l'Etat, de celle des entreprises privées nationales de sécurité, des acteurs sociaux à l'instar des comités de vigilance, de la société civile, des citoyens et des actions individuelles. Ainsi, les comités de vigilance et les groupes d'autodéfense des quartiers sont les antichambres du parti au pouvoir et des lieux de recrutement du personnel politique notamment chez les jeunes. Toutefois, ils remplissent aussi la fonction de sécurisation privée. Le champ de la sécurité présente deux catégories d'acteurs dont la première se compose des forces de l'ordre : la police, la gendarmerie et de manière exceptionnelle l'armée. Leurs actions oscillent entre les prestations en matière de sécurité publique et de sécurité privée; certains agents s'étant investis dans la criminalité et le prélèvement. La deuxième catégorie concerne les offreurs de sécurité privée que sont les vigiles des sociétés de gardiennage, les gardiens des comités d'autodéfense, des groupes de vigilance, les gardiens particuliers et les miliciens qui font surtout partie des groupes de défense de certains partis politiques.

A cet égard, il se produit un éparpillement des pôles de sécurité en termes de référentiel, de formation, d'enjeux, de politique et de finalité. En plus, les groupes sociaux de sécurité à l'instar des comités de vigilance n'ont plus une finalité de sécurité. Ils représentent plutôt une excroissance du parti au pouvoir. Toutes ces configurations traduisent donc une nouvelle définition des fonctions de l'Etat qui préside à la minimalisation des fonctions régaliennes. Il partage désormais sa fonction fondamentale avec la société, les acteurs transétatiques, transnationaux, les multinationales et les entreprises privées de sécurité.

Les antagonismes, la concurrence, la recherche de prescription de l'ordre et la complémentarité entre les divers pôles de définition de la sécurité et les différents schèmes sécuritaires traduisent les multiples sites de perception de la sécurité. L'intégration des nouveaux acteurs dans la traduction et la construction des prérogatives de l'Etat expliquent les mutations de l'Etat postmoderne. La fabrication de la sécurité s'effectue à partir d'un modèle opératoire formé d'un système éclectique qui procède d'un « art de faire », d'un ravaudage constitutif de la fabrique de l'Etat. La construction de l'Etat est donc une entreprise hétéroclite de la sécurité.

Enfin, l'action de la société civile dans la production sécuritaire ne se présente pas totalement comme une recherche de définition, de contrôle et de monopolisation de l'historicité, elle participe plutôt d'une quête de la sécurité et d'une fonction de captation de ressources. Les velléités de changement produites par une société civile embryonnaire, dans un environnement de libéralisation, de tentative d'ouverture démocratique et de décompression autoritaire n'altèrent pas totalement le modèle autoritaire de la sécurité et partant de l'Etat. Quoique devant désormais partagé ses prérogatives, l'Etat reste quelque peu omnipotent dans la fabrication de la sécurité qui se définit au-delà du bien commun ou de sa téléologie, mais plutôt dans l'optique de création de l'ordre qui s'accompagne de la violence politique. La tentative de fabrication de la sécurité située dans l'entre trois entre l'exogène, le haut et le bas se présente comme une déclinaison politique de la globalisation. Toutes ces dynamiques à savoir l'action internationale et stato-nationale qui s'interconnectent conduisent à la fabrication et à un bricolage sécuritaire au Cameroun. La permanence autoritaire produite par le sécuritaire vise à perpétuer et à consolider le système hégémonique.

#### **Etat camerounais entre internationalisation et internalisation de la sécurité**

L'importance réside ici dans la conjugaison de deux faits. En premier lieu, l'ordre sécuritaire est tributaire de l'histoire; de la colonisation et de la continuité de la politique coloniale qui se traduit par la coopération militaire. En second lieu, cet ordre est issu de l'ordre international; des activités et des transactions des puissances dans le golfe de Guinée, le bassin du Congo et l'Afrique centrale, des guerres et de la tentative de fabrication de la paix qui s'effectuent dans les champs régionaux et sous-régionaux. Ces dynamiques extérieures sont donc consubstantielles au fait sécuritaire de cet Etat. En d'autres termes, la

sociohistoire du Cameroun se fonde sur la colonisation et la mise en place d'un système et d'un dispositif sécuritaire par la France. L'histoire fournit aujourd'hui à ce pays des mécanismes (accords de défense)<sup>22</sup> qui constituent l'essence de cet ordre. En plus, les enjeux des puissances, la guerre, modèlent cette mécanique de fabrique de l'ordre sécuritaire et de l'Etat. La construction de la sécurité et de l'Etat est donc un double processus d'appropriation, d'« endogénéisation » des dynamiques externes et de production interne. Autrement dit, l'introduction des deux éléments à savoir la coopération militaire et les transactions dans les champs régionaux et sous-régionaux permet de voir comment l'histoire et les dynamiques du « dehors » travaillent l'ordre sécuritaire au Cameroun. D'un côté, l'instabilité politique en Afrique centrale est porteuse d'un dispositif sécuritaire au Cameroun. D'un autre côté, il faut souligner la réalité de la post bipolarité en l'occurrence le 11 septembre, les enjeux sécuritaires, géopolitiques et géostratégiques des puissances qui sont désormais les nouveaux référents qui définissent et participent à la production sécuritaire et étatique de ce pays. La question sécuritaire est indissociable de la pérennisation du pouvoir. Car l'ordre politique est essentiellement adossé sur le sécuritaire. A travers lui, le pouvoir politique se pense comme une réalité intemporelle. Par conséquent le système politique néantise l'usure du pouvoir et l'alternance politique.

#### ***Contexte polémogène en Afrique centrale et fabrication de la sécurité au Cameroun***

Parler de la sous-région Afrique centrale en termes de guerre ne revient pas à la situer dans une « géopolitique du chaos »<sup>23</sup> ou une région « polémogène ». L'approche par la guerre permet de montrer de manière générale l'influence des guerres sous-régionales sur la sécurité intérieure du Cameroun. En particulier, il s'agit de traduire l'impact de la guerre dans la structuration de la pensée stratégique de cet Etat. Ceci revient à dire la façon dont les acteurs politiques mobilisent des ressources (en l'occurrence les guerres sous-régionales) pour créer du sens, à savoir la stratégie militaire. Dans ce cadre, les guerres n'ont d'importance ici que dans le sens où elles produisent des effets, induisent des comportements et sont instrumentalisées pour légitimer un discours. Dès lors, cette pensée stratégique s'articule autour d'une formulation de la pensée militaire elle-même issue d'un référent politique global.

De manière générale, les guerres à l'œuvre en Afrique centrale représentent des tendances lourdes, de longue durée et des facteurs structurels qui surplombent, transcendent et influent sur la sécurité de ce pays. La guerre n'est pas conçue ici comme un facteur déterministe, elle est un construit des acteurs politiques internes qui s'approprient son existence à leurs frontières pour en faire une stratégie militaire et politique. Etant donné que la pensée politique est travaillée par cette réalité, cette approche contribue à voir comment les acteurs politiques conçoivent une matrice cognitive et normative à partir du facteur de la « conflictogénie » qui détermine la sous-région. En d'autres termes, l'existence des guerres sous-régionales permet à la classe dirigeante de construire des cadres d'interprétation voire un référentiel, qui s'articule autour de la dialectique entre guerres sous-régionales et fabrication d'un ordre sécuritaire interne et/ou d'un espace sanctuarisé.

Aussi, cette approche permet-elle de comprendre comment les dirigeants camerounais construisent une pensée stratégique. Elle sert également à voir comment les guerres sont instrumentalisées par les dirigeants en vue du positionnement du Cameroun comme un espace de sécurité et de stabilité. Ainsi, les guerres constituent l'un des fondements de la définition et de la formulation de la pensée stratégique du Cameroun. Elles donnent la possibilité aux acteurs politiques de procéder à une politisation ou à une « sécuritisation » du danger. A cet effet, les acteurs politiques instrumentalisent la « crisogénèse » qui structure la sous-région, pour mettre en place des politiques de sécurité coercitives. Elles leur fournissent donc un leitmotiv en termes de désir de construction d'un espace sanctuarisé conduisant à l'indulgence vis-à-vis des mesures sécuritaires oppressives.

Sur le plan politique, les guerres sous-régionales sont une ressource politique pour les dirigeants. Ces derniers construisent un imaginaire qui se structure autour d'un « nous » qui renvoie à la stabilité du Cameroun opposé à « eux » se référant aux Etats en guerre. L'instrumentalisation des conflits aboutit à la fabrication du discours sur la paix qui représente la matrice du programme politique du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (parti au pouvoir) lors des élections présidentielles. Le Président Biya est ainsi présenté comme un homme de paix qui a su préserver la stabilité du Cameroun. Le discours interne se gargarise de la paix au Cameroun, comme d'un exploit. Le poids de l'obsession sécuritaire s'illustre ainsi par des options politique et idéologique du système, le but étant de

mobiliser les citoyens autour d'un homme, en l'occurrence le Président de la République, qui est présenté comme capable de sauvegarder cette paix malgré les velléités extérieures. Cette idéologie sera renforcée par l'issu du conflit de Bakassi et la rétrocession de cette presque île le 14 août 2008, en tant que les dirigeants camerounais se sont inscrits dans un processus de juridicisation. La hantise de la guerre permet donc aux dirigeants non seulement d'exercer des mécanismes autoritaires, mais aussi de les légitimer. Dans cet ordre d'idées, la paix est conçue et idéologisée par les dirigeants comme un miracle inhérent à leurs actions dans une zone de fracture marquée par les conflits. La praxis politique unifie la paix et la sécurité en les instituant en deux faces de Janus. Dans un processus symbiotique elles deviennent une seule et même réalité. La programmatique, voire l'idéologie politique, au Cameroun reposent sur ces deux notions. Le prosélytisme politique revient donc à les présenter comme une de leurs œuvres fondamentales. Dès lors, l'action initiée par les acteurs politiques dans le processus de production de la paix renvoie à une thaumaturgie opérée par ces derniers.

*In fine*, même si l'histoire interne se manifeste dans la conception et la définition de la pensée stratégique (à travers la lutte contre le maquis), elle est néanmoins une pensée qui se construit fondamentalement autour de la question des guerres sous-régionales. Cette pensée a pour but d'édifier un territoire sanctuarisé. Les guerres sous-régionales induisent des comportements stratégiques, politiques et sociaux. Elles donnent du sens à la vie politique et à la défense du Cameroun. Elles contribuent aussi à alimenter la pensée politique des dirigeants. De ce fait, elles leur permettent de construire un discours nationaliste et de rechercher une cohésion nationale, même évanescence autour de la notion de péril que représente les États voisins en tant qu'États en guerre. Les guerres constituent donc une ressource politique pour les acteurs politiques et contribuent à donner une bonne conscience aux citoyens paupérisés qui pensent qu'il y a pire ailleurs, notamment à leurs frontières.

#### ***Paradigme post-11 septembre et ordre politique au Cameroun***

Le référentiel sécuritaire post-11 septembre s'articule autour de la « guerre contre le terrorisme ». Cette guerre émane de la pensée qui porte sur la construction d'un monde plus sûr. Ce qui suppose pour l'hyperpuissance américaine de se sécuriser grâce à la sécurisation du monde. Ainsi, ce paradigme international post-11 septembre entraîne la politisation des espaces Golfe de Guinée et Bassin du Congo, dont

le classement stratégique confère un statut international privilégié. Pour les Etats-Unis, il s'agit de trouver de nouveaux comptoirs et de sécuriser les approvisionnements. Ainsi, les enjeux stratégiques, géopolitiques, géo-stratégiques et le désir de définition de l'hégémonie des puissances travaillent ces espaces en termes de déstructuration et de recombinaison sécuritaires. Le changement de présidence aux Etats-Unis ne préside pas à une transformation de la matrice de la pensée politique. Quoique la rhétorique politique et la structure discursive en matière de lutte contre le terrorisme demeurent moins radicales, il ressort de manière pérenne que l'ontologie et la téléologie politiques sont immuables. Elles sont basées sur un mode d'assimilation qui s'élabore sur le triptyque entre défense de la sécurité intérieure, édification de la puissance à partir de la sécurité nationale, fabrication d'une sécurité internationale devant contribuer à la constitution de la sécurité intérieure. La continuité dans la politique militaire américaine s'illustre par exemple par l'envoi de nouveaux renforts et l'intensification de la guerre en Afghanistan. Toutefois, la posture plus conciliante du Président Obama ne constitue pas une remise en cause des référents de la politique américaine. La conception d'une négociation autour du conflit sur l'enrichissement nucléaire, le projet de réduction du stock d'armes nucléaires des Etats-Unis et de la Russie ou encore l'appel du Président Obama à West Point à « faire preuve de retenue dans l'usage de la force armée » n'entravent pas l'essence américaine du politique. Elle se traduit par la permanence dans l'approche géostratégique et géopolitique dans le bassin du Congo et le golfe de Guinée. Le déploiement de ce référent dans le Golfe de Guinée et en Afrique centrale a des répercussions sur la sécurité du Cameroun.

D'emblée, la production de la sécurité au Cameroun s'effectue aujourd'hui à partir du schème international qui s'inscrit dans la lutte contre le terrorisme en tant qu'exorcisme international de la violence. Cette fabrique s'articule autour de l'action économique-sécuritaire dont le schème est la recherche des ressources énergétiques. Ce qui entraîne donc la sécurisation du territoire de l'« Etat utile ». Ceci aboutit à une archétypisation et à une ghettoïsation de la sécurité des territoires de l'Etat en tant que l'itinéraire du pipeline tchado-camerounais sera plus sécurisé que le reste de l'Etat. Les sites prioritaires du Bassin du Congo définis par le Partenariat pour les forêts du Congo connaissent un contrôle et une gestion par les Etats-Unis à travers la NASA, le State department, etc. Ce qui contribue à appréhender le bassin Congo comme un élément de la sécurité nationale américaine.

Aussi, l'action des autres puissances étrangères telles que la France détermine-t-elle les transactions sécuritaires dans cette région. Le reclassement de la France après un retrait dû au changement de paradigme de sa politique en Afrique en termes de « ni ingérence, ni indifférence »,<sup>24</sup> de même que le classement de la Chine dans cet espace participent de la recherche des ressources, de la définition du stratégique et de l'inscription dans la gouvernance mondiale. Cette dernière s'établit autour du contrôle des ressources et de la sécurisation de celles-ci. Elle implique une imposition de référentiels, de schèmes, de politiques entraînant ainsi une consolidation de l'imperium des puissances à travers l'intrusion dans les ordres politique et sécuritaire du Golfe de Guinée et du Bassin du Congo.

Ensuite, la sécurité nationale et intérieure de ces puissances provoque un retentissement et produit des effets sur la sécurité intérieure du Cameroun parce que ce changement de politique internationale entraîne une révision de la politique étrangère américaine vis à vis de cet Etat. A cet effet, il subit désormais un alignement stratégique. Cette rente stratégique agit donc sur la conception et l'interprétation des cadres cognitifs sécuritaires par les acteurs politiques. Les enjeux, les stratégies et les jeux des puissances conduisent à la stabilité de ce pays en tant que la guerre entraînerait un coût sur les politiques nationales des puissances. Outre la combinaison entre ces deux facteurs, la sécurisation du Cameroun est aujourd'hui assujettie à la sécurité nationale de certains Etats puissances à savoir les Etats-Unis, la France et la Chine.

La nouvelle politique de sécurité au Cameroun est donc tributaire des enjeux internationaux. L'après 11 septembre a permis un rapprochement plus significatif entre Yaoundé et Washington. A travers la nouvelle politique américaine qui se structure autour de « la lutte contre le terrorisme » et l'approvisionnement des ressources, le Cameroun se voit désormais attribuer un rôle prépondérant dans la sous-région. En dehors des ressources qu'il possède, ce choix s'effectue grâce au sacrosaint concept de stabilité de ce pays. La nouvelle politique de sécurité au Cameroun<sup>25</sup> tient désormais compte des enjeux des puissances. Elle continue de jumeler les mécanismes autoritaires avec les acquis démocratiques. Car la démocratie est un enjeu politique que l'on fait valoir pour contenter les bailleurs de fonds et les chancelleries occidentales. Grâce à ce rapprochement, les politiques autoritaires sont masquées par le satisfecit que donnent les Etats-Unis sur la politique camerounaise. Etant donné qu'il s'agit d'une question qui a toujours

créé un désaccord entre les deux Etats, la nouvelle politique des Etats-Unis au Cameroun, revient à placer les questions sensibles (respect des droits de l'homme, démocratie, etc.) dans le cadre de la politique intérieure. Ils prônent ainsi la non-immixtion dans les affaires intérieures de l'Etat.

*A contrario*, pour sécuriser leurs investissements à venir, ils procèdent à l'immixtion dans les affaires intérieures de cet Etat, à travers la lutte contre la corruption et l'instauration de la bonne gouvernance. Les cadres cognitifs se restructurent autour de la levée de bouclier qui se définit par le relâchement de la tension et/ou la perception favorable des puissances à l'égard du Cameroun. Jadis, stigmatisé par elles, il se retrouve désormais dans un contexte d'impunité qui donne l'opportunité aux dirigeants de continuer la mise en œuvre de la politique de sécurité autoritaire et, par conséquent, de pérenniser leur pouvoir. Etant donné qu'il jouit du fait qu'il est placé sous le parapluie des Etats-Unis. En plus, cet Etat se joue de la concurrence stratégique entre la France et les Etats-Unis à son égard. Ce qui permet aux dirigeants de bénéficier d'une marge de manœuvre sur la mise en œuvre de l'ordre autoritaire sans avoir peur d'être « réprimandé ».

La politique de sécurité camerounaise post-11 septembre est une politique qui tire profit du désengagement des Etats-Unis à l'égard des questions polémiques, cette posture étant dictée par la *Realpolitik*. Dans ce contexte, la gestion politique est une sorte d'assemblage entre la logique de la paix, qui, pour le gouvernement camerounais, revient à procéder à la répression en vue de sauvegarder la stabilité, d'un côté. D'un autre côté, il associe quelques ersatz démocratiques dans son fondement autoritaire, tout en jouant sur la permissivité que lui procure l'onction de l'hyper puissance américaine. La non alternance et la pérennisation du système sont facilitées par la captation des ressources. La stabilité est donc l'œuvre d'un accommodage entre la récupération de la donne internationale, l'action stabilisatrice due à l'extraction des ressources par les puissances étrangères et les pratiques internes d'instauration de l'ordre. Tout ceci implique donc le management autoritaire de l'ordre politique.

### ***Pouvoir éternel et résilience des principes autoritaires***

La pérennisation du Président Biya au pouvoir est une conjugaison de plusieurs facteurs qui ne relèvent pas spécifiquement d'une dynamique stochastique, ni de l'inanité du peuple. Si certains citoyens ont été

façonnés par la culture de la revendication de la décolonisation, la période postcoloniale est un moment de déconstruction des contre-pouvoirs et de la contestation. Cependant, les modes populaires d'actions politiques (Bayart, Mbembé, Comi Toulabor 1992) et la capacité des citoyens à infléchir le cours de l'histoire s'impriment comme le « da sein » du peuple.

La longévité, plus qu'une chronicité du pouvoir s'institue comme l'être de celui-ci dont l'alternance reste un impensé politique et une menace en termes de thanatos. Dans l'ordre de la répétition de l'histoire, la dissension de l'indépendance entre le pouvoir et l'UPC connaît une transmutation dans le second régime. En clair, le conflit qui s'opère autour du partage du pouvoir entre les deux présidents et la volonté de reprise du pouvoir par le président Ahidjo dont l'apothéose est le putsch manqué du 6 avril 1984 reste un acte majeur dans la gestion politique au Cameroun. La production de la sécurisation présidentielle devient donc l'essence du pouvoir. Il se crée une sorte d'alliance militaro-politique qui a toujours existé et dont la prégnance se matérialise depuis le 6 avril 1984. Si la police ne porte pas l'onction du pouvoir pour n'avoir pas vu venir la tentative de putsch, l'armée quant à elle depuis l'indépendance sera revêtue des attributs de reconnaissance. Cette alliance n'est pas une assimilation, mais plutôt un assujettissement de l'armée au politique non pas au sens démocratique. Il s'agit donc d'une connivence entre le pouvoir politique et militaire conduisant à l'octroi de gratifications pérennes à l'armée en termes de traitement salarial plus élevé que celui des autres fonctionnaires, de nominations, etc. En plus, la stratégie consiste pour le pouvoir politique à confiner les militaires dans l'espace économique afin de les détourner des questions politiques. La notion de développement qui constitue l'un des référents actuels de la doctrine militaire au Cameroun<sup>26</sup> constitue désormais un leitmotiv des acteurs militaires en termes d'appropriation individuelle de ce concept. Ce qui suppose leur déploiement dans la sphère économique.

En outre, si la sécurisation présidentielle et l'adoubement de l'armée par le pouvoir produisent l'éternité du régime en tant que facteurs prépondérants de la politique de long terme, la symbiose avec d'autres facteurs dit le récit de ce long cours. L'équilibre régional qui consiste en un savant dosage autour de la représentativité ethno-régionale et linguistique reste déterminant dans la gestion du politique au Cameroun. La survie de l'Etat néo-patrimonial dans la logique de redistribu-

tion confère également un impact considérable dans la stabilité et la longévité du système politique. Aussi, l'appropriation de la démocratie par le pouvoir participe-t-elle de l'inscription du régime dans la longue temporalité. La démocratie est vidée de sa substance et réinterprétée par les acteurs locaux pour ne représenter qu'un gage qui se fonde sur une simple rhétorique dont la visée est la fabrication de la légitimité du système politique sur le plan international. Cette reformulation consiste à produire du multipartisme dont le fondement est biaisé. La caporalisation, la fragmentation et la clientélisation de l'opposition signent sa déstructuration, orchestrée par les dirigeants. Ce scénario s'établit au profit du parti au pouvoir : le Rassemblement démocratique du Peuple camerounais (RDPC), excroissance de l'ancien parti unique, solidement implanté dans tout le pays et s'adossant essentiellement sur les ressources publiques. Les projets de l'opposition achoppent sur la concentration des pouvoirs, la gestion de l'agenda politique et du calendrier électoral par l'exécutif qui se confond avec le parti au pouvoir. Aussi, la commission électorale indépendante Elections Cameroon (ElecCam) créée sous la pression des bailleurs de fonds est-elle remise en cause par l'opposition.<sup>27</sup> Cette dernière souhaite mettre un terme à cette longévité grâce à la candidature unique de l'opposition en 2011.<sup>28</sup> Cependant ce qui se joue au-delà de cette candidature, c'est non seulement l'unification des forces oppositionnelles mais surtout la mise en sens et en cohérence de la programmation de l'opposition dont le seul leitmotiv reste l'accès à « Etoudi » ; lieu et symbole du pouvoir politique au Cameroun.

*A contrario*, un essoufflement du pouvoir est observé dans les années 1990 du fait de la libéralisation politique et sa stigmatisation par les grandes puissances en l'occurrence la dissension entre les Etats-Unis et le Cameroun autour des questions polémiques tels le processus démocratique et le respect des droits de l'homme. Un processus de légitimation du pouvoir de Yaoundé s'effectue désormais grâce aux grandes puissances du fait des enjeux stratégiques et géostratégiques dans le Golfe de Guinée et le Bassin du Congo. La révision constitutionnelle au travers de la loi n° 2008/001 du 14 avril 2008 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972 intervient donc dans ce climat apaisé dans l'optique d'une onction internationale. L'article 2 (nouveau) énonce désormais que « Le président de la République est élu pour un mandat de sept ans. Il est re-éligible ». Ceci

consacre constitutionnellement l'éternisation du pouvoir au Cameroun. En plus, la gouvernance politique basée sur l'assainissement des mœurs politiques au travers de l'« opération épervier » conduisant à l'arrestation et l'incarcération de plus de trois cents dirigeants révèle les principes de la non alternance et suppose l'éradication des successibles au pouvoir. « Le seul ennemi du président Biya serait, semble-t-il, l'usure du pouvoir. Le dauphin déclaré de Biya c'est Paul Biya lui-même » (*Marchés africains*). Enfin, l'idéologie de la paix qui consiste à instituer le président Biya comme producteur de la stabilité et la stratégie qui conduit à agiter toute alternance comme une oriflamme de la déstabilisation confère la pérennisation du pouvoir.

L'institutionnalisation de la longévité est donc un alliage entre mécanismes autoritaires, stratégies et tactiques politiques, attermoisement et bâillonnement de l'opposition accaparement, politisation du droit et légitimation internationale.

### Conclusion

D'une part, la problématique de « désécurisation » se structure autour d'une déconstruction de la sécurité en tant que bien commun à travers l'appropriation présidentielle de la sécurité publique et une fabrication politique de l'insécurité comme mode de gouvernement. La réforme de la sécurité se situe dans l'entre-deux entre une privatisation sécuritaire et un réinvestissement de l'Etat dans un champ traversé par divers enjeux notamment politique, stratégique et économique et par des acteurs locaux, internationaux, publics et privés mus par des rationalités différentes, quelquefois convergentes. L'action publique sécuritaire se définit comme une retraduction et une reformulation de la sécurité dans un Etat « mou » et autoritaire. La gouvernance sécuritaire à l'œuvre au Cameroun signe l'émergence de nouveaux acteurs dans le champ étatique inscrits dans une dynamique de concurrence pour la capitalisation des ressources, la définition de l'ordre et la production de l'historicité. En outre, la « désécurisation » ne se réfère pas simplement à la désaffection et à la démonopolisation de l'Etat au sujet de la sécurité. Elle s'appréhende aussi comme un processus de déconstruction sécuritaire qui se déroule à partir de l'insécurité interne, sous-régionale et transnationale.

D'autre part, la production des mécanismes sécuritaires qui débouche sur la mise en place d'un Etat autoritaire est aussi la résultante de l'exogène. Ceci s'explique par la coopération militaire France-Cameroun.

oun. A cet égard, les accords de défense constituent la matrice de la défense de ce pays. Ces processus de construction sont donc tributaires du télescopage et de la complexification entre l'exogène et l'endogène. Ainsi, le système sécuritaire est mis en place lors de la colonisation, les schèmes et les référents sont réadaptés et reformulés par des acteurs internes. En outre, le changement de paradigme sur le plan international entraîne une révision du cadre cognitif par les acteurs politiques internes. Ces derniers instrumentalisent la lutte contre le terrorisme pour positionner le Cameroun comme un pays de paix et de stabilité. Alors que la transition démocratique constituait un facteur de disharmonie entre les grandes puissances et le Cameroun dans les années 1990. Aujourd'hui les enjeux stratégiques tentent de gommer toutes ces divergences. Grâce à ces enjeux, le Cameroun se situe désormais dans un cadre de légitimité et de jugement international qui lui est favorable. Les dirigeants procèdent donc à une appropriation de la manne stratégique pour durcir et resserrer les mécanismes sécuritaires. Ce qui aboutit à la constitution d'un ordre « sécuritariste », c'est-à-dire qui jumèle sécurité et autoritarisme. L'ordre politique se construit ontologiquement sur la sécurité. Celle-ci se rapporte à l'endigement et l'éradication des oppositions entre gouvernants et gouvernés. Le fait sécuritaire et politique est inhérent à la perpétuation du pouvoir des gouvernants. La technologie sécuritaire qui travaille le Cameroun intègre les facteurs de conjoncture internationale (11 septembre) et la redéfinition de l'ordre mondial autour des enjeux stratégiques et géostratégiques. Ceci donne à voir une formulation et une formalisation de la sécurité comme problème inhérent à l'Etat. La subjectivation de la sécurité c'est-à-dire la personnalisation de celle-ci à travers un processus de présidentialisation dévoile l'essence du rapport entre le peuple et les dirigeants, la relation entre les deux s'instituant dans une logique domination. A ce titre, la monopolisation de la sécurité, voire la confiscation de celle-ci par la classe dirigeante préside donc au mode de gouvernance au Cameroun. Les politiques coercitives se révèlent comme consubstantielles à l'existence de l'Etat, des dirigeants et de tous les régimes politiques. Elles fondent donc le politique et constituent l'essence du pouvoir.

Au demeurant, suivant le prisme considéré que ce soit l'« Etat mou » ou l'Etat autoritaire, la problématique de fond est éminemment liée à la relation entre la sécurité et l'homme. Plus précisément, il s'agit de la dialectique entre ordre étatique et sécurité humaine et/ou sociale. En d'autres termes, si le besoin de sécurité est consubstantiel à l'homme,

lorsque l'Etat représente un facteur d'insécurité en termes d'absence de prestations sécuritaires publiques, d'insécurité politique émanant de la volonté de totalisation de la société, mieux de la nature répressive de l'Etat, se pose l'être et la persistance historique d'un tel Etat. Dans cette visée, une « statolité » (en tant qu'être de l'Etat) autoritaire peut-elle garantir la sécurité sociétale ? Autrement dit, comment un Etat conçu contre le principe de la consubstantialité de la sécurité appelle-t-il à la mise en œuvre de la sécurité humaine ? Juger de la pertinence de cet ordre politique au regard de ces apories revient à occulter ses dynamiques d'existence. Toutefois, cette réalité n'est pas irrévocable du fait que : si la sécurité a créé l'Etat, ce dernier à la charge de créer la sécurité. Ainsi, la tentative d'appropriation de la sécurité par les sécessionnistes anglophones pose non seulement le problème de la sécurité intérieure mais aussi celui de la nation camerounaise. La concurrence entre les identités anglophone et étatique amène donc à repenser la sécurité sociétale<sup>29</sup> et partant l'unification du Cameroun. Il est donc indispensable de penser le sujet de la sécurité. La sécurité en tant quelle est un instrument de domination constitue l'un des éléments de l'inexistence du contrat social dans ce pays. La centralité de l'individu en tant qu'objectif premier de la sécurité<sup>30</sup> devrait donc permettre de reconstruire de nouvelles bases sociopolitiques au Cameroun.

### Notes

1. En outre, compétence régaliennne la sécurité a fait l'objet d'un processus de confiscation par l'Etat souverain au sens weberien.
2. Sur cette question, lire par exemple les socio-historiens tels que Tilly, C., *The Formation of national State in Western Europe*, New York, Princeton University Press, 1975 ; Genet, J-P., *L'Etat moderne : genèse, bilan, et perspectives*, acte du colloque de Fontevraud, Paris, CNRS, 1987 ; Elias, N., *La dynamique de l'occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.
3. Ce lexique politique tel un rituel sera tenu par le président Ahidjo lors de la grève des étudiants, par le président Biya lors des villes mortes organisées par l'opposition dans la mouvance de la démocratisation, par les ministres de l'Administration territoriale par exemple Gilbert Andzé Tsoungui et par le Délégué général à la Sûreté nationale Jean Fochivé. On peut aussi citer « L'ordre doit régner au Cameroun ! La démocratie doit avancer ! L'ordre règnera ! La démocratie avancera ! », Extrait du discours du président Biya le 27 juin 1991, in *Cameroon Tribune*, 28 juin 1991, p. 4.

4. Il est à noter que le Cameroun n'est pas une colonie il ne se trouve pas placé sous la seule direction de la France il est régi par les conditions relevant de la tutelle. Le terme colonie désigne ici l'Etat sous administration ou sous domination.
5. Ce syndicalisme avait d'ailleurs été créé par des syndicalistes français à savoir M. Jacquot, Mme Donat, Soulier et Lalaurie. L'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun (USCC) vit le jour le 18 décembre 1944, où vont militer C. Assalé, R. Um Nyobé, J. Ngom. Ces derniers adhèrent à la section locale de la C.G.T créée par Donat en 1945. Sur cette question, lire, Oyono, D., *Colonie ou mandat international ? La politique française au Cameroun de 1919 à 1946*, Paris, l'Harmattan, 1992:199.
6. Paradoxalement, la Jeunesse camerounaise française (JEUCAFRA) créée en 1938 par l'administration coloniale française afin de contrer l'action propagandiste annexionniste de l'Allemagne nazie, regroupait l'administration, les colons, et les élites autochtones, anciennes et modernes. Sur cette question se référer à la préface de J-F. Bayart, in R. Joseph, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op.cit.*, p.9. Cependant, les relents nationalistes de la JEUCAFRA notamment avec la réclamation de la suppression de l'indigénat, l'exercice des fonctions judiciaires par des magistrats de formation et non plus par des administrateurs, l'élection d'une Assemblée territoriale au pouvoir législatif et l'interdiction du petit commerce européen en brousse, amène l'administration à la suspendre surtout pour avoir inscrit l'indépendance dans ses objectifs, Oyono, D., *op.cit.*, p. 199.
7. Le Cameroun francophone accède à l'autonomie en 1957 avec A.M. Mbida pour Premier ministre qui sera déposé et va démissionner le 16 février 1958. La dissension entre Jean Ramadier, haut-commissaire de la République française au Cameroun et A.M. Mbida dont l'apothéose est l'attaque violente du Premier ministre à l'égard du haut-commissaire lors du Conseil des ministres. Le Premier ministre est contraint à la démission et ce d'autant plus que des représentants de l'Union camerounaise d'A. Ahidjo se retirent du gouvernement A. Ahidjo est investi Premier ministre le 18 février 1958. Sur toute cette question se référer à J-F, Bayart, *L'Etat du Cameroun*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1979, p.23.
8. Il existe certes d'autres figures marquantes des forces oppositionnelles telles que Soppo Priso leader de la gauche libérale et premier président de l'Assemblée territoriale. Il faut aussi noter une force politique non négligeable Les démocrates camerounais avec pour chef de file André Marie Mbida, premier Premier ministre du Cameroun, les Paysans indépendants, etc.
9. Pourtant, le gouvernement d'André Marie Mbida, aux antipodes des revendications de l'UPC demande un calendrier très court pour l'indépendance, la réunification et la collaboration avec la France.
10. Les partis absorbés dans le parti national unifié sont le Kamerun National Democratic Party (KNDP), l'Union Camerounaise d'Amadou Ahidjo (UC), Cameroon People National Congress (CPNC), Cameroon United Congress (CUC).

11. Sur cette question lire, Bayart, J-E, *op.cit.*, p.125.
12. Pour Carl Schmitt, la relation entre ami et ennemi n'est pas seulement déterminante pour la compréhension du phénomène de guerre, elle constitue aussi l'un des fondements de toute politique, *Der Begriff des Politischen*, 4e édit., Berlin, 1963.
13. Sur cette question, lire, Owona, J., « L'institutionnalisation de la légalité d'exception dans le droit public camerounais », in *Revue juridique et politique indépendance et coopération*, n°1, mars-avril 1975, pp. 3-48.
14. L'idée des cinquantenaires de l'indépendance repose sur l'indépendance du Cameroun francophone le premier janvier 1960 et du Cameroun anglophone en 1961.
15. En 1993, la « All anglophone conference » organisée à Buéa (sud-ouest), marque le début d'un mouvement de radicalisation d'abord en faveur d'un retour au fédéralisme, puis progressivement à l'indépendance des provinces anglophones, avec la création du Southern Cameroon National Council (SCNC). Toutefois, les leaders du mouvement sont divisés sur l'idée de l'autodétermination. Lorsque les réunions se tiennent chez d'anciens hauts responsables de l'ex-parti unique tels que Solomon Tandeng Muna ou John Ngu Foncha, en 1994, le pouvoir interdit toute manifestation liée à la cause anglophone. A partir de 1996, les faucons n'excluent plus un séparatisme armé. La dissension de mars 1997 entre Gouvernement et groupes anglophones va souligner l'ampleur des antagonismes. Le Southern cameroons Youth League (SCYL) va s'en prendre à des cibles civiles et militaires. A Jakiri, Oku, Kumbo et Bamenda, le bilan officiel fait part d'une dizaine de morts parmi lesquels un sous-préfet. Le gouvernement procède aux arrestations de nombreux assaillants qu'il qualifie de « terroristes ». Ils seront détenus à Yaoundé dans des conditions humanitaires difficiles. Certains sont condamnés à de lourdes peines de prison, tandis que d'autres décèdent. Certains militants du mouvement iront en exil à l'instar d'E. Akwanga. Il serait à la tête d'une milice dont les bases se situent dans l'Etat fédéré de Taraba au Nigeria, voisin du Cameroun, Sur cette question, lire, Champin, C., « Cameroun, le réveil brutal de la question anglophone », in Radio France International, consulter le site Internet, [http://www.fri.fr/actu/fr/\\_articles](http://www.fri.fr/actu/fr/_articles), Mballa Owono F., « Des trajectoires d'une mobilisation durable : gestion des ressources et construction identitaire dans le séparatisme anglophone au Cameroun depuis 1990 », thèse en cours, IEP Bordeaux, CEAN.
16. Celle-ci renvoie au Southern Cameroon avant le 1er octobre 1961.
17. Celle-ci renvoie au Southern Cameroon avant le 1e octobre 1961.
18. Une déclaration d'indépendance de ce même mouvement avait déjà été faite le 31 décembre 1999 par Ebong Frederick Alobwede.
19. La garde présidentielle intègre les trois corps mixtes à savoir l'armée, la police et la gendarmerie. Ceux-ci sont constitués en unité spéciale qui compose la Direction de la Surveillance Présidentielle (DSP). Il s'agit de la

surveillance des édifices, de l'environnement présidentiel et de la personne du Président. L'unité spéciale de la police est directement rattachée au cabinet de la Délégation générale à la sûreté nationale, elle-même étant rattachée au Secrétariat général de la présidence de la République. Pour ce qui est de la formation, la garde présidentielle et notamment la protection rapprochée du chef de l'Etat est un corps d'élite dont les méthodes sont hérités d'Israël, notamment le Mossad. Cette préférence à l'endroit d'Israël serait due à la représentation d'efficacité dont est auréolée cet Etat. La garde présidentielle contrairement aux autres corps possède des moyens logistiques importants à savoir les chars, les véhicules blindés, les canons et autres matériels de guerre comme les motos de gros calibre. La Direction de la Sécurité Présidentielle constitue une autre structure spécialisée avec d'énormes moyens matériels et financiers. Elle bénéficie d'une logistique et d'une armada considérables: des véhicules tactiques, du matériel numérisé de l'espace de bataille, des véhicules *polaris magnum 5000*, des patrouilles de combat antichar à moyenne portée, des véhicules de type commando israéliens, des artilleries sol-sol, des appareils aptes à diriger des feux d'appui direct, etc. Ces informations sont issues du défilé du 20 mai 2006, Cameroon Radio and Television (CRTV), Yaoundé.

20. La plasticité du terme dominant convient à dire que le dominé d'hier peut devenir dominant aujourd'hui et par conséquent la couverture sécuritaire peut ou non lui être allouée selon sa hiérarchie, son rang, ses ressources et sa capacité d'influence positive ou négative sur le régime. Le terme d'élite convient donc à cette catégorie.
21. Sur la problématique des conflits politiques de fin de règne, se référer à l'article de l'auteur, « Crise socio-politique de février 2008 et nouvelle gouvernamentalité au Cameroun », Workshop on Political Participation, American Political Science Association, Dakar, 6-27 juillet 2008.
22. Pour B. Hibou « La privatisation des Etats » y compris dans certaines de leurs prérogatives régaliennes en matière de perception de l'impôt, de sécurité intérieure, de défense nationale équivaut à une réinvention de la notion de décharge par laquelle la puissance publique confie à des agents privés l'accomplissement d'un nombre choisi de tâches productives de souveraineté et de coercition, (Hibou, B.), « La privatisation de l'Etat », in *Critique internationale*, 1, automne 1999:128-194 ; « L'Etat en voie de privatisation », in *Politique africaine*, 73, mars 1999:6-121.
23. Wachenhut, entreprise américaine a été reprise par les Danois du Group 4 Falck et compte 230 000 employés dans 80 pays, Chapleau, P., *Sociétés militaires privées, enquête sur les soldats sans armées*, Paris, Rocher, 2005:42. Cette société est dirigée par un général américain. Africa security a été créé par le Colonel Robert et est un pur produit des services secrets français financés par le groupe pétrolier Elf. Elle est dirigée par Patrick Turpin, Colonel français, Ela, P., *Dossiers noirs sur le Cameroun, politique, services secrets et sécurité nationale*, Paris, Pyramide Papyrus Presse, 2002. Ces deux entreprises sont chargées

de la surveillance des ambassades, du pipeline tchado-camerounais, bref de la sécurisation des sites importants. Ce qui rend compte de l'importance qu'elles représentent dans le champ sécuritaire au Cameroun.

24. Un partenariat de défense a été signé le 22 mai 2009 entre la France et le Cameroun. Cet accord militaire remplace ceux conclus en 1979. Il permet de renforcer la coopération militaire et prévoit également le partage d'informations en vue d'assurer la sécurité dans la région. Il met en œuvre les activités communes entre les deux armées sous forme d'exercices, [www.rfi.fr/actufr/articles/ article publié le 22 /05/ 2009](http://www.rfi.fr/actufr/articles/article%20publi%C3%A9%20le%2022%2F05%2F2009), mis à jour 22/05/ 2009. Sur les accords de défense antérieurs, se référer à la thèse de l'auteure « L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat au Cameroun », thèse de doctorat, op.cit.
25. Titre de l'ouvrage de Ramonet, I., Paris, Gallimard, 1999.
26. Ce changement de politique s'opère durant le gouvernement de L. Jospin à partir de 1997. La politique de défense se définira par la formation des armées dans le cadre multinational, l'Afrique devant désormais prendre en charge sa propre sécurité. Le Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la paix (RECAMP) vise à européaniser la coopération militaire, par conséquent à décoloniser cette coopération. A ce propos, lire Quilès P., « La France et la sécurité en Afrique », in *Revue internationale et stratégique*, printemps 1999, « Malaise dans la coopération entre la France et l'Afrique », in *Le Monde diplomatique*, juin 2002.
27. On entend par politique de sécurité ici une politique globale de sécurité qui sous-tend les référents, les idées et les grandes orientations.
28. La doctrine originelle de l'armée camerounaise va s'articuler autour des exigences de sécurité et de stabilité de l'Etat. Aujourd'hui le concept de développement représente l'un des référents de cette doctrine. Il s'agit désormais de consolider la paix et l'unité tout en construisant le développement.
29. A titre d'illustration, le Parlement essentiellement dominé par le parti au pouvoir a adopté le 26 mars 2010 un projet de loi confiant au gouvernement la supervision des préparatifs électoraux, par le truchement du ministère de l'administration territoriale. Ce texte devrait être signé par le Président de la République. Le 29 mars 2010, l'opposition s'est insurgée contre ce projet en accusant le Président Biya de vouloir confisquer les élections de 2011 en imposant un contrôle gouvernemental sur la commission électorale indépendante.
30. Bernard Muna, président de l'Alliance des Forces progressives exhorte l'opposition à « travailler afin de ne présenter qu'un seul candidat face à l'actuel président, Paul Biya », sur cette question, lire, *Marchés africains*, hors série, n° 16, 2010:8.
31. Sur les questions relatives aux identités se référer à Buzan, B., *People, State and Fear, And Agenda for International Security Studies in The Post-cold War Era*,

- Boulder (col.), Lynne Rienner, 1991 ; Gurr, T.R., « Minorities Nationalists, and Ethnopoliticals Conflicts, in Chester Crocker, Fen Osler Hampson et Pamela Aall, (éds.), *Managing Global Chaos. Sources and Responses to International Conflict*, Washington, US Institute of Peace Press, 1994:53-78 ; Gurr, T.R. « Communal Conflicts and Global Security » *Current History*, 94, May, 1995:212-217.
32. Cette approche s'inscrit dans des écoles critiques de la sécurité. Pour Krause et Williams, le fondement de la sécurité doit être l'individu et non l'Etat. Cette approche implique donc la remise en cause de l'analyse étato-centrique, militaire, des enjeux de la sécurité, Krause K., Williams, M., (éds.), *Criticals Security Studies. Concepts and Cases*, Minneapolis, Minneapolis University Press, 1997.

### Bibliographie

- Ake, C., 1985, « The State in Contemporary Africa », In *Political Economy of Nigeria*, edited by Claude Ake. London, Longman, pp. 1-9.
- Ayse C., Périès, G., 2001, « Introduction. L'ennemi intérieur: une construction discursive et politique » in *Cultures et Conflits*, n° 43, automne
- Badie, B., Birnbaum, P., 1979, *Sociologie de l'Etat*, Paris, Grasset.
- Badie, B., 1992, *L'Etat importé, essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- Bayart, J.F., 1979, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation des sciences politiques.
- Belomo, P.C., « Crise socio-politique de février 2008 et nouvelle gouvernamentalité au Cameroun », Workshop on Political Participation, *American Political Science Association*, Dakar, 6-27 juillet 2008, à paraître.
- Chapleau, 2005, P., *Sociétés militaires privées, enquête sur les soldats sans armées*, Paris, Rocher.
- Ela P., 2002, *Dossiers noirs sur le Cameroun, politique, services secrets et sécurité nationale*, Paris, Pyramide Papyrus Presse.
- Elias, N., 1991, *La dynamique de l'occident*, Paris, Calmann-Lévy.
- Foucault, M., 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Freund, J., 1965, *L'essence du politique*, Sirey, Paris.
- Genet, J-P, 1987, *L'Etat moderne : genèse, bilan, et perspectives*, Actes du colloque de Fontevraud, Paris, CNRS.
- Hibou, B., 1999a, « La privatisation de l'Etat », in *Critique internationale*, 1, automne, pp.128-194.
- Hibou, B., 1999b, « L'Etat en voie de privatisation », in *Politique africaine*, 73, mars, pp.6-121.

- Joseph, R., 1987, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala.
- Kengne P., 1986, *La problématique de l'unité nationale au Cameroun dans un système monolithique*, Paris, L'Harmattan.
- Lumumba-Kasongo, T., 2002, « Reconceptualizing the State as the Leading Agent of Development in the Context of Globalization in Africa », *African Journal of Political Science/Revue Africaine de Science Politique*, Volume 7, Number 1, 79-108.
- Mbembé, A., 1986, « Pouvoir des morts et langage des vivants. Les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun », in *Politique africaine*, n° 22, juin, pp.37-72.
- Médard, J-F., 1981, *L'Etat sous-développé en Afrique noire : clientélisme politique ou néo-patrimonialisme*, CEAN, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux.
- Médard, J-F., 1991, « L'Etat néo-patrimonial en Afrique noire » in Médard, J-F., (éd.), *Etats d'Afrique noire, formation, mécanismes et crise*, pp. 355-365.
- Médard, J-F., 1990, « L'Etat néo-patrimonialisé », *Politique africaine*, 39, pp. 25-36
- Owona, J., 1975, « L'institutionnalisation de la légalité d'exception dans le droit public camerounais », in *Revue juridique et politique indépendance et coopération*, n°1, mars-avril pp.3-48.
- Oyono, D., 1992, *Colonie ou mandat international ? La politique française au Cameroun de 1919 à 1946*, Paris, l'Harmattan, p.199.
- Pondi, P., 1988, *La police au Cameroun, naissance et évolution*, Yaoundé, Clé.
- Quilès, P., 1999, « La France et la sécurité en Afrique », in *Revue internationale et stratégique*, printemps.
- Ramonet, I., 1999, *Géopolitique du chaos*, Paris, Gallimard.
- Richard, J., 1987, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala.
- Schmitt, C., 1963, *Der Begriff des Politischen*, 4<sup>e</sup> édit., Berlin.
- Tilly, C., 1975, *The Formation of national State in Western Europe*, New York, Princeton University Press.

### Thèses

- Belomo, P.C., 2007, « L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat au Cameroun », thèse de doctorat, Université Montesquieu-Bordeaux IV, IEP de Bordeaux.
- Mballa Owono, F., « Des trajectoires d'une mobilisation durable : gestion des ressources et construction identitaire dans le séparatisme anglophone au Cameroun depuis 1990 », thèse en cours, Université Montesquieu-Bordeaux IV, IEP de Bordeaux.

***Journaux et sites internet***

*Cameroon Tribune*, 28 juin 1991.

*Le Monde diplomatique*, juin 2002.

*Marchés africains*, hors série, n° 16, 2010.

Champin, (C.), « Cameroun, le réveil brutal de la question anglophone », in RFI, <http://www.rfi.fr/actufr/articles>.

[www.rfi.fr/actufr/articles/](http://www.rfi.fr/actufr/articles/) article publié le 22 /05/ 2009, mis à jour 22/05/ 2009.